

Chronique de documentation

G. P.

Volume 22, Number 4, 1955

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103294ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103294ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

P., G. (1955). Review of [Chronique de documentation]. *Assurances*, 22(4), 141–147. <https://doi.org/10.7202/1103294ar>

Chronique de documentation

par

G. P.

Best's Insurance reports (Fire and Casualty) upon American Stock Companies, United States Branches of Foreign Stock Companies, American Mutual Companies, Reciprocal or Inter-Insurance Associations, Individual Underwriting (Lloyd's), Organizations and State Funds. Fifty-fourth annual edition. 1953-54. Alfred M. Best Company, Inc. Home office, Best Building, 75 Fulton Street, New York 38, N. Y.

141

Voici la dernière édition d'un des ouvrages les plus documentés sur les sociétés d'assurance qui traitent aux Etats-Unis. Comme on sait, *Best's* analyse non seulement l'actif et le passif de chaque entreprise, mais en donne l'historique et des notes sur son administration et ses résultats. C'est l'un des barèmes les plus intéressants pour établir la valeur exacte d'une société, en permettant de juger non seulement les résultats techniques, mais également la croissance régulière des affaires.

L'ouvrage comprend des renseignements relatifs à l'ensemble des sociétés traitant d'assurance aux Etats-Unis. Il contient également une section consacrée aux compagnies d'assurance canadiennes, faisant affaire aux Etats-Unis ou au Canada. On y trouve aussi des données sur les sociétés britanniques et étrangères qui font affaires au Canada seulement et non aux Etats-Unis. L'ensemble, encore une fois, est une source de documentation intéressante pour ceux qui désirent suivre l'évolution des sociétés d'assurance en Amérique. Pour terminer, l'ouvrage mentionne la liste des

sociétés par actions ou mutuelles qui ont cessé de faire affaires durant les dix dernières années aux États-Unis.

Chose à noter, enfin, *Best's* consacre quelques pages aux sociétés du type de Lloyd's qui se sont organisées aux États-Unis ainsi qu'aux sociétés réciproques, ces mutuelles d'un type particulier, dont l'origine est lointaine puisque déjà au dix-neuvième siècle il en existait en France, mais dont aucune en Europe ne semble avoir pris l'importance des groupements semblables qui sont assez répandus aux États-Unis.

142

Best's Life Insurance Reports upon Legal Reserve Companies, Fraternal Benefit Societies and Assessment Associations Operating in the United States. Forty-Eight Annual Edition. 1953-54. Alfred M. Best Company, Inc.

Voilà un autre ouvrage sorti des presses de *Best's* qui renseigne de façon précise, cette fois sur les sociétés d'assurance sur la vie qui font affaires aux États-Unis. Pour donner une idée de la méthode de travail, voici ce qu'on dit de Sun Life Assurance Company. D'abord, une analyse de l'actif et du passif, puis une étude des opérations de 1953, des chiffres ayant trait aux réserves, aux assurances en force, au rendement et à la répartition des placements. Quelques paragraphes donnent une idée de l'évolution de la compagnie depuis le 18 mars 1865, moment où elle a été fondée. Et enfin un commentaire sur la valeur de la direction, qui se lit ainsi: « *The Company is operated with due regard to the interest of the policy holders and is most ably managed; it is controlled by its stockholders and policyholders* ». Et pour terminer des chiffres relatifs à l'actif, aux réserves, aux surplus et aux assurances en vigueur depuis 1896. Il y a là un autre instrument de travail excellent pour les sociétés faisant affaires aux États-Unis.

Canada 1954. The Official Handbook of Present Conditions and Recent Progress. Office de la Statistique, Ottawa. \$0.50.

Le dernier paru est un petit bouquin de plus de trois cents pages où l'Office de la Statistique présente le Canada sous tous ses aspects: industriel, économique, financier, artistique. Abondamment illustré, très soigné au point de vue typographie, il est vivant, intéressant, rempli de détails de tous genres sur la vie dans notre pays. C'est un excellent instrument de travail et de propagande, à mettre dans les mains de celui qui veut savoir ce qu'est le Canada, ce qu'il a fait, comment il grandit. D'excellentes photos et quelques reproductions en couleur enlèvent au livre ce qu'aurait de trop aride une nomenclature de chiffres et de faits. A signaler, entre autres, trois tableaux, l'un de Jacques de Tonnancour (Sous-bois), l'autre de Goodridge Roberts (Arbres à Port au Persil) et un portrait d'Antoine Plamondon. La toile de de Tonnancour, dans la manière verte, est sans doute l'une des plus colorées du peintre.

143

Pour le texte français, il faut être patient. Il viendra un peu plus tard, avec les retards ordinaires à tout pays bilingue.

Histoire des Institutions d'assurance en France, par P.-J. Richard. L'Argus du 5 décembre 1954, 2, rue de Château-dun, Paris.

L'Argus continue la publication des « Données historiques pour servir à l'établissement d'une histoire des Institutions d'Assurances en France ». C'est, en effet, une véritable histoire de l'assurance que Monsieur Richard donne par tranche à cette revue. Dans le numéro du 5 décembre, il aborde les mesures législatives et réglementaires. Il y fait en particulier, l'étude de la loi de nationalisation qui, en 1946, a eu pour conséquence de créer un secteur d'entreprises nationalisées parmi les sociétés françaises les plus importantes. On

y trouve des noms que nous connaissons au Canada comme la Compagnie d'Assurances Générales (propriétaire de la Sécurité), la Nationale, le Phénix et l'Union.

144

La nationalisation laissait un secteur libre, mais créait un groupe appartenant à l'Etat: initiative nouvelle qui correspondait à un état d'esprit nouveau et au désir de briser l'influence d'un groupe financier puissant. Les auteurs de la loi essayaient de se justifier ainsi: « Le contrôle ne doit pas fonctionner seulement à la manière d'un frein en cas de mauvaise gestion, mais jouer le rôle d'un animateur pour assurer la nationalisation et la réorganisation de l'industrie . . . » Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure l'initiative de 1946 a donné ce double résultat.

Rapport à Monsieur le Ministre des Finances sur l'activité du Conseil National des Assurances au cours de l'année 1953. Imprimerie Nationale, Paris.

Le Conseil National des Assurances est une création de la même époque. Chaque année, il communique son rapport au Ministre des Finances et des Affaires Economiques. On trouve dans celui de 1953 des renseignements précis sur la structure et le fonctionnement du Conseil National des Assurances. On y lit, par exemple, que le Conseil comprend cinq comités dont celui de l'Ecole Nationale d'Assurance — cette initiative extrêmement intéressante qui a permis de créer en France un enseignement officiel des assurances aux trois degrés: élémentaire, moyen et supérieur.

Le rapport mentionne également des détails précis sur les sociétés nationalisées et leurs résultats en 1951 et 1952.

La partie la plus intéressante, toutefois, est dans un troisième chapitre intitulé « Remarques générales sur l'assurance », où l'auteur du rapport ramasse les résultats et les constatations d'ensemble que lui dicte l'état actuel de l'industrie.

ASSURANCES

Dans le « Bulletin administratif des Assurances », de novembre 1954, publié par le même ministère, se trouve un rapport plus récent sur l'ensemble de l'industrie. Les chiffres portent en effet sur les exercices 1952 et 1953.

Quarterly of the National Protection Association. Volume 47, Nos 3 et 4. Janvier et avril 1954.

A signaler dans cette revue publiée par *National Fire Protection Association* les articles suivants, parus dans le numéro de janvier:

145

« *Proving Spray Sprinkler Efficiency, Fire Protection Developments in 1953 et Modern Fire Department Equipment* », une triple étude de la lutte contre l'incendie chez nos voisins et de certains de ses résultats. Le numéro de janvier 1954 résume également quelques-uns des sinistres les plus importants en 1953. Le courtier qui veut chercher des exemples dans la pratique trouvera là une excellente leçon de choses et des arguments pour convaincre l'assuré qui est persuadé qu'il n'y aura jamais d'incendie chez lui.

Dans le numéro d'avril 1954, il y a une étude statistique sur les accidents au cours des incendies et leurs causes, ainsi qu'une courte étude sur l'avantage des extincteurs automatiques pour les écoles.

Report on Floods and Flood Damage. Insurance Executive Association, 116 John Street, New York 38, N.Y.

Il paraît aux Etats-Unis des études intéressantes qui sont mises à la portée des hommes d'affaires en particulier. Voici un court rapport présenté à l'Insurance Executive Association par des ingénieurs du nom de Parsons, Brinckerhoff, Hall et McDonald, qui étudient dans l'ensemble la question des inondations et des dommages qu'elles peuvent causer. Bien qu'il s'agisse d'un aperçu très rapide du sujet, il y a là un texte à consulter.

Insurance of Profits, by A. J. Macken. Pitman Publishing Corporation, 2 West, 45 Street, New York.

146

L'auteur s'exprime ainsi dans sa préface: « While the requirements of students for the Chartered Insurance Institute Examinations ¹ have been kept prominently in mind, it is hoped that this work can claim to be more than a text-book. The aim has been to produce a useful handbook of references for all who are called upon to handle this particular class of business ».

Le livre est un manuel publié sous les auspices du Chartered Insurance Institute. Il est intéressant parce qu'il nous apporte des précisions sur l'application de ce mode d'assurance en Angleterre. Comme on sait la Canadian Underwriters' Association s'est fortement inspirée de la pratique anglaise quand elle nous a présenté son assurance, dite « *Loss of Profits* », par opposition à « *Use and Occupancy Insurance* », nettement inspirée de la manière de procéder aux Etats-Unis.

Nous conseillons à celui qui s'intéresse au sujet de consulter cet ouvrage qui fait autorité au Chartered Insurance Institute, c'est-à-dire en somme dans un des milieux de l'assurance qui en Angleterre donne le ton et qui réunit les spécialistes les plus en vue.

« **Le Chef d'Entreprise** », par Esdras Minville et « **L'Evolution de la structure des emplois au Canada** », par François-Albert Angers et Patrick Allen. Service de documentation économique de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, 515, avenue Viger, Montréal.

Voici les deux dernières publications du service de documentation économique de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Dans la première, Monsieur Esdras Minville continue son étude du chef d'entreprise. Il conclut en traçant de celui-

¹ Il s'agit de celui de Londres.

ci un portrait où il retrouve l'homme d'abord, puis le type professionnel et enfin le chef social. Le chef d'entreprise, note-t-il, « est un des grands types sociaux de notre époque, l'un des plus lourdement chargés de responsabilité. Il suffit pour s'en convaincre de passer en revue, les problèmes de toutes catégories qui sollicitent son attention. Mais un type social arrivé à un tournant décisif de son évolution: conduire à bonne fin, c'est-à-dire à la prospérité et au bonheur des hommes, la révolution sociologique dont il a été, au cours du siècle dernier, l'un des principaux artisans, ou être emporté par elle ».

147

De leur côté, Messieurs François-Albert Angers et Patrick Allen, professeurs à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, étudient l'évolution de la structure des emplois au Canada. Ils signalent trois étapes: d'abord de l'artisanat au capitalisme manufacturier; puis la révolution industrielle dans les manufactures et enfin l'étalement de la révolution industrielle.